

COMPORTEMENT SOCIO-RELIGIEUX DES MUSULMANS

C'est imprégné des idées-forces du Coran que l'un des musulmans ont réussi à constituer des communautés vivantes aujourd'hui. Finie la vie solitaire et vive la communauté ! Il reste à jouir de la vie selon l'indication de cette sentence musulmane : « Travaillez pour ce monde comme si toujours vous devez y vivre et pour l'autre comme si vous devez mourir demain » Aujourd'hui les musulmans ne sont plus ces colporteurs vivant de la charité des paysans, mais des riches qui contrôlent le commerce, qui mènent une vie aisée et témoignent de leur foi par la prière communautaire et individuelle. Et les villages où ils sont installés prennent l'allure de villes avec toutes les infrastructures économiques et industrielles qu'ils ont mises en place : hangar, moulins, boutiques, garages et ateliers de mécanique On peut affirmer que l'Islam est facteur d'urbanisation et d'élévation sociale.

A. L'Islam, facteur d'urbanisation et d'émancipation sociale

Plus riche que les paysans, les musulmans construisent des maisons plus modernes, souvent situées aux abords du marché. Là où sont des musulmans, on voit des boutiques, des ateliers de mécanique, des menuiseries, des garage-autos, des stations de



carburant, des auto-gares, des ateliers de cordonneries, des moulins, des restaurants, des magasins de stockage de céréales, des fours à pain.... La plupart des moyens de transport sont entre leurs mains. Ce sont souvent eux que l'on trouve dans les banques déposant ou retirant d'importantes sommes d'argent. Ce qui prouve que leurs affaires marchent bien !

C'est sous cet aspect extérieur que l'Islam est vu comme une voie de promotion économique. Il y a aussi entre commerçants une solidarité qui facilite la réussite individuelle dans les affaires commerciales et cause l'échec des commerçants non musulmans.

Dans tous les secteurs de la vie économique, les commerçants sont présents et tendant d'en avoir le monopole. Ils détiennent une place importante dans le commerce du logement : ce sont eux qui ont de l'argent pour investir dans la construction des villas. Un seul secteur du commerce où ils sont absents : les bars et les

cabarets et autres débits de boissons alcoolisées ; le Coran interdisant au fidèle l'alcool.
« O croyants ! Le vin, les jeux de hasard, les statues et le sort des flèches, sont une abomination inventée par Satan. Abstenez-vous de peur que vous ne deveniez pervers. » (Coran,5,92)... Ils t'interrogeront sur le vin, les jeux de hasard : dis-leur qu'ils sont criminels et plus funestes qu'utiles « (Coran 2,216)

« Le démon se servirait du vin et du jeu pour allumer parmi vous les dissensions, vous détourner du souvenir de Dieu et de la prière... » (Coran 5,93)

Par ces passages du Coran, nous comprenons le pourquoi de l'interdiction de consommation d'alcool et son commerce. Cette interdiction va jusque dans le transport de boissons alcoolisées ; les camions des transporteurs musulmans ne font pas de transport de boissons.

Les femmes musulmanes vendent des boissons rafraichissantes, non alcoolisées, à base de citron, de tamarin et du sucre.

Dans les rues on rencontre des fours pour griller les viandes de moutons, de chèvres (jamais de porcs, interdits aux musulmans) pour concurrencer les bouches indigènes.

Tous les membres de la famille font du commerce, aussi bien les parents que les enfants.

Les femmes ne sont pas soumises aux travaux pénibles comme les épouses des autochtones : chaque jour elles pratiquent leur petit commerce à la devanture de la maison ou sur la place du marché, où elles jouissent de la compagnie d'autres musulmanes. Les femmes musulmanes font toujours bande à part. Quant aux hommes, les valides passent la journée dans les marchés et les plus vieux s'installent sous les hangars du marché, non loin de la maison, pour vendre.



Par ses activités commerciales, la communauté musulmane devient rapidement sujet d'admiration, d'attrait pour les non-musulmans. N'est-ce pas cette situation que promet le Coran : Allah veut pour vous de l'aise et non point de la gêne. » (Coran 2,181)

Le projet de vie heureuse est réalisé : « Inscris pour nous une existence heureuse en la vie immédiate et en vie dernière. » (Coran 7,155-157). Les musulmans de la région sont économiquement émancipés. La solidarité a joué un rôle important dans cette émancipation.

B. La dynamique communautaire

Le succès de l'Islam est dû à l'accent mis sur la communauté. Comme ailleurs, il a su exploiter l'esprit de solidarité qui caractérise les sociétés africaines. Tout musulman est fier d'appartenir à la « meilleure communauté qui ait surgi pour les hommes. » (Coran 3,110)

Cette conviction que la Communauté est la meilleure de toutes les communautés est la base de l'autosuffisance, de l'arrogance et de l'intolérance de la plupart des musulmans. C'est une communauté dont la Parole qui est celle de Dieu, garantit l'infaillibilité : « Ma Communauté ne tombera jamais dans l'errance. » (Coran 3,110).

C'est la communauté de Médine qui, à travers les âges, reste la référence pour toutes les autres formes de communautés, puisque c'est elle qui a vécu l'idéal coranique à la perfection. Ce sont les musulmans qui doivent régler la vie sociale : « Vous commandez le bien et interdisez le mal. » « Vous êtes le peuple le plus excellent de l'univers. Vous commandez l'équité, vous défendez le crime, vous croyez en Dieu... » (Coran 2,105)

A partir du Coran, Parole de Dieu révélée, à la fois exposé sur Dieu, rituel liturgique, livre de science et recueil des lois sociales et politiques, les musulmans construisent leur communauté.

« Le rassemblement des musulmans en une seule famille, ne titre son origine ni du sang, ni de la chair mais de la Foi. L'Islam n'aime ni les préjugés de race, ni les préjugés de situation sociale. Tous les croyants sont égaux devant Dieu et devant la loi Coranique. La dignité de l'homme dans la société est d'ordre religieux avant tout. » (O.C « *Pour mieux comprendre les musulmans en Afrique* » page 91).

C. Foi vécue en communauté

La communauté porte une attention de foi aux individus de sa naissance à sa mort par des manifestations de foi. L'enfant entre dans la communauté le huitième jour après sa naissance par le rituel d'imposition du nom, appelé à tort « baptême », en référence à d'autres religions. La famille se chargera ensuite de transmettre sa foi à son enfant par une éducation rudimentaire dès l'adolescence.

C'est ainsi que l'on voit les petits musulmans imiter les gestes de prière aux côtés des

parents en famille ou même sur la place de la prière. Il ne faudrait considérer cette façon de faire des enfants que comme du simple mimétisme : c'est un indice qui montre qu'effectivement l'imprégnation religieuse de l'enfant se fait parce qu'il baigne dans une mentalité musulmane. En agissant ainsi, l'enfant acquiert des réflexes musulmans. Une initiation religieuse plus poussée est donnée aux adolescents dans les écoles coraniques (appelées médersas) où la formation se base sur le rabâchage des passages du Coran et l'apprentissage de la langue arabe. Dans les médersas, on donne un enseignement didactique et religieux. Les enfants y acquièrent le sens de la communauté



Tiré de
« L'argent et le mariage comme moyens d'expansion de l'Islam
Impacts sur la vie chrétienne »
Mémoire de stage de Théologie Pastorale
1985 – 1986
Institut International « Gaudium et Spes »
Abbaye de Saint-André – Bruges – Belgique
Auteur : Abbé Kpanyawnè s. Nèbè-Ieru Denis-Fernand
Diocèse de Diébougou – Burkina Faso
Avec son aimable autorisation

Article tiré du site internet du Consulat du Burkina Faso de Nice
<http://www.burkinafaso-cotedazur.org>